Le Noyé du quai de Gand

IL EST IDENTIFIÉ

En relatant, vendredi matin, qu'un homme avait été retiré du canal, jeudi soir, quai de Gand, par MM. J.-B. Lefebvre, patron de la bélandre « Le Nôtre » et Gabriel Desbonnets, cavalier au 21e dragons, à Saint-Omer, nous avions dit que dans les vêtements du défunt on avait trouvé une carte d'identité au nom de M. Louis Herteler, âgé de 74 ans, journalier, demeurant à Flers.

Vendredi matin des parents de M. Herteler se sont présentés à la Morgue de l'hôpital de la Fraternité. Mis en présence du cadavre ils l'ont reconnu comme étant celui de M. Herteler.

Le malheureux avait quitté son domicile, à Flers, jeudi vers midi pour venir chez une de ses nièces habitant Roubaix. Le soir en regagnant Flers il est tombé accidentellement dans le canal.

DONATION LAGACHE-DELATTRE. — C'est le dimanche 5 janvier courant, à 11 h. du matin, dans la salle des adjudications du bâtiment central de l'Hôtel de Ville, qu'aura lieu la remise des titres de rente aux bénéficiaires de la donation Lagache-Delattre.

PIANOS AUTOMATIQUES pour cafés et estaminets. Nouv. modèles, exécution spér. Vente et locat. Maison SCREPEL, 138, Gde-Rue, Roubaix. Téléph. 21.12 953-r

N'ACHETEZ pas bonnets d'hiver sans voir prix A la Ville de Rx, 33bis, rue de Lannoy. 1064

L'OUVERTURE des FOURNEAUX ECONOMIQUES. — La Mairie nous communique la note suivante :

Le maire de la ville de Roubaix informe les intéressés que les fourneaux économiques situés rue Saint-Vincent, rue des Essais, rue Ternaux et rue des Arts, seront ouverts dès lundi 6 janvier.

Il rappelle en outre, à la population roubaisienne que les indigents assistés ou non par le Bureau de bienfaisance, peuvent bénéficier des avantages de cette institution en faisant la demande à la mairie, rue Neuve, 2e étage.

Les personnes charitables qui désirent acheter des bons de 5 ou 20 centimes pour les distribuer aux indigents, peuvent s'en procurer à la recette municipale, rue des Lignes, 12, tous les jours ouvrables, de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

ENTREPRISE GENERALE DE MOBILIER, Paul Facq-Hilst, rue Royale, 10, Lille. Ateliers, rue Daudin, 6-8-10-12. 1358-3

FIN DE SAISON. Les Magasins **A. Debras,** Grand'Place, accordent jusqu'au **10 Janvier** une réduction réelle de **20 pour 0/0** sur les prix marqués ou affichés des articles confectionnés tant pour **Hommes** que pour **Dames.** 43762d

L'INTERET DES MENAGERES est d'utiliser les beurres de Normandie, d'Avesnes et des Flandres vendus par la Laiterie des Halles, 51, r. Pierre-Motte, 1,50, 1,70, 1,85 le ½ kilo. 43761d

LE GRAND MARCHE AUX FLEURS DE 1913. — Le grand marché aux fleurs aura lieu, en 1913, le samedi 27 avril sur le rond-point de la Grand'Place de Roubaix.

MALADIES DU CŒUR ET DU POUMON. MALADIES CHRONIQUES. Consultations de 2 h. à 4 h. **DOCTEUR NARET,** 45, rue de Lille, à Roubaix. 43724

POUR FETER LES ROIS acheter un beau poulet à l'**EPICERIE DE LA GARE.** 43753d

CAFETIERS LIBRES, augmentez votre vente en débitant le **Bock Phénix.** 20838

EXPLOITS DE TROIS MALANDRINS. — Sous ce titre nous avons relaté la « ronde » opérée rue de Mouvaux et dans le quartier du Fresnoy, par trois malfaiteurs. La tentative de cambriolage commise au préjudice de M. A Duthoit n'a pas été perpétrée boulevard d'Armentières 108, mais à l'ancien domicile de M. Duthoit, rue d'Italie, 63. Cette maison se trouve à proximité du domicile de M. Deneuville, la victime de l'audacieuse agression dont se sont rendus coupables les trois escarpes que la police recherche.

AVIS AUX CATHOLIQUES — VIGNETTE des ECOLES — pour cartes de visite à envoyer sous bandes. N'écrire aucun mot, coller la vignette au dos de la carte. Tout en continuant les vignettes couleurs, le Comité a créé la Vignette deuil. L'une et l'autre sont vendues 1 fr. 50 le cahier de 50 vignettes, chez les librairies catholiques. 42516

PROFITEZ DES DERNIERES OCCASIONS de fins de séries offertes par le corset « Le Prodigieux ». Occasions exceptionnelles. *Spécialité de corsets d'enfants. A Roubaix,* Maison Robichez-Verdonck, 50, Grande-Rue ; à Tourcoing, Maison Carette-Duhamel, rue de l'Hôtel-de-Ville, 12. 43575

ENTERREMENT DU SAMEDI 4 JANVIER 1913. — M. Jules Dewambrechies, 3 heures, église du Sacré-Cœur.

CROIX

STATISTIQUE RELIGIEUSE. — Paroisse Saint-Pierre. — Le nombre des baptêmes s'est élevé pour l'année 1912, au chiffre de 150; celui des mariages à 62; et celui des décès, pour adultes, à 49, pour enfants au-dessous de 7 ans, à 13.

BLESSE AU GENOU. — L'un des ouvriers de M. Maurice Hugot, fabricant de papiers, rue du Creusot, M. Eugène Hardouin, 48 ans, rue de Bapaume, s'est blessé au genou droit en tombant. M. le docteur Barroyer a constaté de fortes contusions au genou droit. Il a prescrit au blessé quinze jours de repos.

LA MAIN DANS LE METIER. — Au peignage de MM. Isaac Holden et fils, une soigneuse, Mlle Mathilde Baert, 20 ans, rue Monge, 15, à Roubaix, a été blessée à la main gauche par les organes de son métier. La blessée qui porte des plaies contuses à la face palmaire du médius gauche, devra d'après M. le docteur Barroyer subir une incapacité de travail de trois semaines.

AUTOMOBILES PEUGEOT

Demandez conditions pour châssis, voitures complètes ou échanges, à MM. E. BOURIEZ à Oo, 50 et 52, rue Jean-Bart, à la Madeleine-lez-Lille. — Livraisons rapides. — Ateliers les mieux agencés de la région pour toutes réparations. 43608

WASQUEHAL

TERRIBLE ACCIDENT DE TRAMWAY au hameau du Haut-Vinage

UNE VOITURE TAMPONNEE PAR UN TRAMWAY MONGY. UN MORT. — UN BLESSE.

Un terrible accident de tramway s'est produit vendredi matin vers neuf heures et demie, au hameau du Haut-Vinage, à Wasquehal.

Au lit dit le « Gauquier », à proximité du pont du chemin de fer au-dessus du Grand Boulevard de Roubaix à Lille, une voiture a été tamponnée par un tramway Mongy se dirigeant de Roubaix à Lille.

Sous le choc, les deux personnes qui se trouvaient sur la voiture, M. Sadaune, marchand de chiffons, rue de Roubaix, 28, à Wasquehal, et sa femme née Marie Dupont, âgée de 57 ans, furent projetés hors de leur voiture.

Mme Sadaune n'a pas tardé à succomber aux suites de cet accident. Quant à son mari, blessé lui aussi, son état est relativement satisfaisant.

La roue de devant et un brancard de la voiture ont été brisés.

Voici des détails circonstanciés sur cet accident :

CE QUE DISENT LE WATTMAN ET LE RECEVEUR

Le wattman, M. Comyn, et le receveur, M. Degrave, après que les blessés furent relevés et soignés, firent le récit du tamponnement.

A 25 mètres de l'arrêt facultatif, le receveur distribuait ses billets, et le wattman, apercevant, à côté de l'estaminet Deconinck, plusieurs camions et voitures, faisait retentir la sirène.

Tout à coup, une dame à l'intérieur, s'écrie: « Mon Dieu ! mon Dieu ! » Le receveur ouvre aussitôt la porte de devant du tramway, et alors, raconte le wattman, une voiture assez légère, à quatre roues, que conduisait une femme, s'était déjà engagée sur la première voie. Elle avait stoppé, lorsque le tramway n'était plus qu'à 5 ou 6 mètres de l'arrêt. « Et la femme, continue le wattman, me regardait toujours, comme pour savoir si elle devait avancer ». Mais, est-ce par inconscience, par émotion, ou par je ne sais quelle fatalité, voici qu'elle tire les guides du cheval.

Ne pouvant faire arrêter instantanément sa lourde voiture, le wattman ne put que serrer les freins de toutes ses forces. Malgré tout, le choc se produisit sur l'avant train de la voiture, renversant l'homme et la femme, brisant une roue et un brancard du véhicule.

RECIT DE L'ACCIDENT PAR LE BLESSE

Très ému, M. Sadaune fait le récit suivant : « Nous venions de Marcq-en-Barœul par la rue de Lille, ma femme et moi, dit-il, lorsqu'avant passé l'estaminet Deconninck, nous allions traverser les voies du Mongy.

» En cet endroit se trouvaient plusieurs chariots et voitures, notamment un camion chargé de fûts de pétrole, qui obstruait la vue sur la ligne du tramway venant de Roubaix.

» Avant de traverser la première voie, je regardai du côté de Lille ; la voie était libre, nous nous engagions. Mais tout à coup, lorsque, déjà le cheval allait passer la seconde voie, un tramway venant de Roubaix, était déjà à quelques mètres de nous, et nous tamponnait au moment où nous traversions. Je n'avais rien entendu, ni la sirène, ni le bruit du tramway sur les rails, et le camion de pétrole m'obstruant la vue du côté de Roubaix, je n'avais pu regarder que sur la ligne de Lille.

Mme SADAUNE, GRIÈVEMENT BLESSEE, MEURT A L'HOPITAL DE LA FRATERNITE A ROUBAIX. — L'ETAT DE SON MARI EST SATISFAISANT

Cependant Mme Sadaune avait été relevée de dessous du tramway, elle était sous le coup d'une forte commotion cérébrale ; de plus, elle avait une cuisse fracturée, et vraisemblablement elle souffrait de lésions internes.

Transportée dans l'estaminet Deconninck, elle reçut les soins de M. le docteur Berthou, de Flers, qui diagnostiqua une fracture de la clavicule et du fémur gauche. Le praticien fit les plus expresses réserves sur les suites de cet accident et ordonna le transfert de la blessée à l'Hôpital de la Fraternité.

Vers midi, Mme Sadaune expirait.

Quant à son mari, renversé sur la chaussée, il ne reçut que de légères contusions sur la tête et au côté gauche. Transporté à l'estaminet Lauwrier, il fut aussitôt soigné par la cabaretière. Son état est assez satisfaisant.

Chose curieuse, la voiture a une roue et un brancard brisés, mais le cheval est absolument indemne.

L'ENQUETE DE LA GENDARMERIE

Une heure environ, après l'accident, M. Baert, capitaine de gendarmerie, était sur les lieux. Il fit procéder aussitôt par le maréchal des logis Vermeulen, à une enquête.

La gendarmerie reçut aussi les déclarations du wattman et du receveur ; puis celle du blessé, à l'estaminet Lauwrier.

EN TOMBANT. — Dans l'atelier de menuiserie de M. Lepers-Delourme, rue Jean Macé, l'un des ouvriers, M. Albert Gerém, demeurant rue du Labyrinthe, à Mouscron, s'est fait de nombreuses contusions en tombant d'un gitage. M. le docteur Dupré qui a examiné le blessé a constaté de fortes contusions dans la région lombaire et a prescrit à l'ouvrier un repos de treize jours.

LANNOY

FIANÇAILLES. — On annonce le prochain mariage de Mlle Marie Derégnaucourt, fille des feus M. et Mme Amédée Derégnaucourt-Mulliez, et petite-fille de feu M. Jules Mulliez, ancien maire de Lannoy et ancien conseiller d'arrondissement, avec M. Ferdinand Hanin, négociant à Tourcoing.

ENTRE TRAMWAY MONGY & VOITURE. — Une collision n'ayant eu, heureusement, que des conséquences matérielles, s'est produite, rue de Lille, à hauteur de la rue de la Gendarmerie, entre un tram Mongy, de service sur la ligne de Lers à Lille et le camion d'un marchand de charbons. Les deux véhicules ont eu des avaries.

COUP DE SCIE SANGLANT. — Chez MM. Vanoosthuyse et Naessens, entrepreneurs, un ouvrier menuisier, M. Arthur Tiberghien, 19 ans, demeurant rue de Leers, a eu la main gauche meurtrie par un malencontreux coup de scie.

Vingt jours de repos ont été ordonnés au blessé par M. le docteur Parmentier.

CHUTE MALHEUREUSE. — Chez MM. Parent et fils, une ouvrière, Marie Craynest, 56 ans, est tombée de si regrettable façon sur une caisse qu'elle s'est blessée très sérieusement à l'orbite gauche et contusionnée à la jambe gauche. M. le docteur Parmentier lui a prescrit un repos de un mois.

MAIN ENTAILLEE. — Chez M. Emile Wattelle, constructeur, un tourneur, M. Louis Feutry, 47 ans, a eu la main droite accidentellement entaillée. La plaie a nécessité des points de suture. Quinze jours de repos ; docteur Caudmont.

DOIGT ECRASE. — Chez MM. Parent et fils, un tisserand, M. Lucien Quesnoy, 32 ans, résidant à Hem, a eu la phalangette du majeur gauche écrasée. Il a pu se remettre à la besogne après avoir reçu les soins de M. le docteur Caudmont.

ASCQ

Un couvreur tombe d'une hauteur de 12 mètres et se tue

Un très grave accident qui a entraîné la mort presque immédiate de la victime, s'est produit, vendredi, vers midi, dans la commune d'Ascq.

Un couvreur, alors qu'il s'apprêtait à quitter le travail, est tombé d'une hauteur de douze mètres et a trouvé la mort dans sa chute.

M. Louis Carette, qui exerce depuis environ six ans, la profession de maître-couvreur, à Ascq, est né à Marquain (Belgique), il est âgé de 38 ans.

Depuis quelques jours, M. Carette était occupé à des travaux de réparations à la toiture de l'habitation de M. Dubois-Gallois, à la place communale. Vendredi, il avait continué son travail ; vers midi, M Carette voulut descendre pour aller prendre son déjeuner. Il s'appuya à l'échelle et en descendit quelques échelons ; lorsque, brusquement, l'échelle, sans doute trop faible, se brisa, projetant le couvreur dans le vide.

Celui-ci tomba lourdement sur la grille qui clôture l'habitation. Les passants, témoins de cette chute tragique, s'empressèrent auprès de M. Carette, qui perdait du sang en abondance. Le malheureux râlait.

Quelques hommes de bonne volonté le transportèrent rue Faidherbe, où se trouve située l'habitation du couvreur. Et en hâte on appela MM. le docteur et le curé.

Ce dernier arriva immédiatement et administra au moribond les derniers sacrements ; quant au docteur, il se trouvait à Lille, aux funérailles de son confrère, M. le docteur Desplats.

M. Caron, pharmacien, d'Ascq, prodigua, en l'absence du médecin, ses soins au couvreur ; celui-ci ne portait aucune trace de blessures, le corps était intact.

M. Carette ne devait pas survivre longtemps à sa chute ; quelques minutes plus tard il succombait à une hémorragie interne. Mme Delezenne, femme de M. le docteur Delezenne, ainsi que M. Caron pharmacien, ensevelirent le défunt.

Le couvreur, qui a trouvé une mort si tragique, était estimé à Ascq, où il était considéré comme un très honnête homme.

M. Carette était veuf ; ses deux enfants sont, l'un à Marquain, l'autre à Lamain ; ils sont mariés tous deux.

Cet accident a été très commenté à Ascq, ce n'est, en effet, pas le premier, de ce genre, qui se produit dans la localité.

Dans l'après-midi, de nombreuses personnes sont venues saluer la dépouille de M. Carette.

PASSAGE D'UN TRAIN ROYAL

LL. MM. le Roi et la Reine de Norvège sont passées en train spécial, en gare d'Ascq, vendredi à 15 heures 13. Elles avaient quitté Calais à 13 h. 30. A Blandain, frontière belge, où le train est arrivé à 15 h. 30, a eu lieu la visite réglementaire de douane. Le train a ensuite continué sa route.

VOL DE MARCHANDISES EN GARE D'ASCQ. — Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, des malandrins ont pénétré dans le hall aux marchandises, en gare d'Ascq, et y ont dérobé 52 kilogs de tapis, provenant de la fabrique de M. Baratte, d'Ascq, et expédiés à Marseille. Le montant des marchandises volées est de 107 fr. 45. La gendarmerie de Lannoy est descendue à Ascq et a enquêté sur cette affaire

FLERS

Le Drame de la Cousinerie

Le cadavre d'Arthur Dumont, de Roubaix, qui trouva la mort au hameau de la Cousinerie, à Flers, dans les circonstances que nous avons relatées, a été exhumé vendredi après-midi du cimetière de Roubaix. Le corps a été conduit à l'hôpital de la Fraternité, où l'autopsie sera faite par M. le docteur Lebbe, médecin légiste.

TOUFFLERS

MORT SUBITE. — Etant à son métier à tisser à la main, un ouvrier, M. Isidore Parent, 66 ans, tomba en violente syncope. Des soins empressés lui furent prodigués, mais inutilement, car bientôt le malheureux sexagénaire rendait le dernier soupir.

M. le docteur Wartel attribue sa mort à une apoplexie cérébrale foudroyante. Le défunt jouissait de l'estime générale. Il laisse une veuve infirme et un enfant — un jeune homme n'ayant pas encore vingtans.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui samedi à huit heures du matin.

Cette mort subite est la deuxième qui se produit depuis moins de huit jours. Le premier cas concerne M. Isidore Delattre, décédé le 27 décembre dernier à l'âge de 72 ans, lequel était aussi très sympathique à tous.

L'ETAT-CIVIL EN 1912. — Pendant l'année écoulée l'Etat-civil a enregistré : 35 naissances, 10 mariages, 27 décès et 3 mort-nés.

LYS

LA CLASSE DE 1912 compte, pour la ville de Lys, 57 conscrits.

La liste des intéressés sera publiée les deux premiers dimanches de janvier.

Crédit Foncier de France

Souscription publique du 9 Janvier 1913 à 1.000.000 d'obligations 3 1/2 % **avec lots.** 6 tirages annuels pour 1.560.000 fr. de lots. Les souscriptions sont reçues dès maintenant et sans frais chez Messieurs

A. Moret et Cie

1, Rue de la Gare à ROUBAIX. 43710

WATTRELOS

QUI CASSE LES VERRES... A l'occasion du Nouvel-An, Joseph Augustinus, 53 ans, débourreur, belge, et Joseph Collignon, 52 ans, monteur de chaînes, demi-frère du précédent, s'étaient rendus dans différents estaminets pour fêter la nouvelle année. Vers cinq heures du soir, ils échouèrent tous deux à l'estaminet Derryckère, situé rue de l'Union, où, quelque temps après qu'ils furent entrés, une bagarre éclata. Augustinus et Collignon furent mis à la porte, mais aussitôt après avoir été jetés à la rue, ils se mirent à casser les carreaux des fenêtres et de la porte d'entrée; notons, en passant, qu'Augustinus se blessa assez sérieusement à la tête en la passant dans un carreau cassé. Les dégâts, s'élevant à 40 francs, n'ont pu être remboursés par les deux tapageurs. Le sous-brigadier Brunin et le garde Tonneau se sont assurés des deux individus, lesquels ont été mis à la disposition du Parquet, après interrogatoire du commissaire de police.

TOURCOING

Les « Etreneurs »

La race en est innombrable de ceux qui vont de porte en porte par les rues de nos cités en ces premiers jours de l'année pour présenter aux bonnes gens de l'endroit, avec leurs meilleurs souhaits, le petit sac de toile où ils espèrent voir tomber quelque généreuse obole.

Il y a les éboueurs. « Ce sont les bacs à-z-ordures qui vous la souhaitent bonne et heureuse... » Il y a les allumeurs de becs de gaz... etc., etc. Et puis il y a encore ceux qui ne font rien du tout et qui réclament tout de même.

Et c'est ainsi qu'on nous signale la présence à Tourcoing d'une bande d'individus qui se disent « ramoneurs » et qui en cette qualité présentent aussi leurs vœux et leur sac.

Beaucoup d'habitants sont dupes et se laissent ramonner le porte-monnaie par ces gens qui exploitent leur crédulité et s'en amusent.

Les vrais ramonneurs qui n'ont d'ailleurs pas l'habitude d'aller « étrenner » les habitants, s'en plaignent beaucoup et nous ont demandé de dénoncer l'escroquerie.

Il est bien rare qu'une année ne se passe sans que de tels abus ne soient signalés. Il est cependant assez facile de les empêcher. Il suffirait qu'à l'exemple des éboueurs, les étreneurs aient un brassard officiel. Cela éviterait ces déplorables confusions qui indisposent les habitants et qui nuisent à ceux à qui sont vraiment destinées les « étrennes ».

La salubrité des immeubles

Les enquêtes du Bureau d'hygiène

Au cours du mois de novembre, douze enquêtes ont été instruites, dont 10 à la suite de plaintes émanant de diverses personnes habitant la ville, les autres sur l'initiative du Bureau d'hygiène, pour les causes ci-après désignées : Insalubrité générale de maisons d'habitation, eau impropre aux usages alimentaires, cabinets et fosses d'aisances en mauvais état, cheminée à hauteur non réglementaire, toiture en mauvais état, etc.

La plupart des propriétaires intéressés ont donné satisfaction sans délai, sur simple invitation du Bureau d'hygiène ; pour les autres, des arrêtés leur ont été notifiés d'avoir à exécuter divers travaux dans des délais variant de 15 jours à un mois.

Une plainte concernant des cabinets d'aisances insalubres installés dans les dépendances d'une usine, parvenue au service d'hygiène, a été transmise au service de l'inspection du Travail, à qui incombe la suite à donner, cette affaire étant de son ressort.

Deux plaintes reconnues non fondées ont été classées par le service.

A la suite d'une visite des logements, le tenancier de l'un d'eux a été invité à interdire à titre d'habitation, des chambres établies en mansarde, privées de jour et dont le cube d'air a été jugé insuffisant. Un autre a été invité à faire effectuer divers travaux de réparation et d'assainissement de façon à rendre ses logements habitables.

Les établissements insalubres

Un industriel exploitant une fonderie de suif sans autorisation a été mis en demeure d'avoir à cesser toute exploitation.

A L'ORPHEON TOURQUENNOIS. — Après une manifestation de sympathie, au cours de laquelle un superbe cadeau a été offert à M. Jean Wibaut, son directeur, l'Orphéon Tourquennois, dans son assemblée générale a renouvelé comme suit sa Commission pour 1913 :

Président d'honneur, M. Henri Coppin ; président, M. Arthur Van Waterloo ; vice-président d'honneur, M. Ch. Martens ; vice-président, M. Henri Lemaire ; secrétaire, M. Clément Bonte ; secrétaire-adjoint, M. Eugène Her ; trésorier, M. Alph. Wibaut ; chef, M. Jean Wibaut ; sous-chef, M. Gabriel Wibaut ; commissaires : MM. D. Dantoin, E. Davelosse, P. Dessaux, J. Dervaux, J. Destombes, Alb. Devos, H. Delgrange, F. Fiérens, Ch. Libbrecht, Ad. Maës, P. Pauwels, Planckaert, Pouget, E. Scritte, Joseph Wibaut.

LA DANSE EST INTERDITE AU CABARET. — Une cabaretière, Marie Dal, demeurant rue de Gand, 38, a fait l'objet d'un procès-verbal, pour avoir laissé danser dans son débit sans autorisation.

L'ESCALIER FATAL. — Dans l'atelier de MM. Degryse fils et Lepers, rue du Château, un électricien, M. Louis Dujardin, 52 ans, descendait un escalier, quand par suite d'un faux pas, il perdit l'équilibre et tomba dans le vide. Dans cette chûte, l'ouvrier s'est fait une entorse du pied droit. M. le docteur Defossez a conclu à un repos de douze jours.

EN TOMBANT D'UN CAMION. — Un magasinier, M. Edouard Volekaert, 33 ans, au service de M. A. Lutin, entrepreneur, rue Louis Leloir, a fait une chûte en descendant d'un camion. Il en est résulté un tassement du calcanéum droit. M. le docteur Cuisset qui a soigné l'ouvrier a conclu à un repos de vingt jours.

LE DOIGT DANS LA RABOTEUSE. — Dans l'atelier de menuiserie de M. Henri Ladesous, entrepreneur, rue de Fleurus, un menuisier, M. Jules Dumont, 50 ans, demeurant rue de Mons, a eu l'annulaire gauche pris dans une raboteuse. La phalangette du doigt a été sectionnée. M. le docteur Lagache a prescrit un repos d'un mois au blessé.

E. WERNER, Joaillier-Orfèvre, LILLE, 24, rue Nationale, 24, LILLE. 1521

LE DOIGT SOUS LA CAISSE. — A l'usine de M. Jules Desurmont fils, rue de Bradford, un rattacheur, M. Alfred Percke, 23 ans, a eu le médius droit écrasé sous une caisse. M. le docteur Lagache a constaté une plaie par écrasement qui exigera un repos de quinze jours.

LES CHUTES. — A la filature de MM. L. Sion et Cie, rue du Général Drouot, un fileur, M. Augustin Migneau, 55 ans, était monté sur son métier, quand soudain il perdit l'équilibre et tomba sur le sol. Dans cette chûte, l'ouvrier s'est fait une fracture dans la région costale. M. le docteur Defossez lui a prescrit un repos de vingt jours.

— Dans l'établissement de MM. Soudrart, Fosset et Barthélemy, rue des Biches, un contremaître, M. Gustave Leman, 41 ans, est tombé par suite d'une glissade. Il a été relevé avec une entorse au pied gauche. M. le docteur Leduc lui a ordonné un repos de quinze jours.

MOUVAUX

MORT DE SŒUR ESTELLE. — Sœur Estelle, des Sœurs de la Sagesse, « la petite Sœur » comme tous l'appelaient à Mouvaux, vient de mourir, après deux mois de maladie.

Née en Vendée, en 1867, elle arriva à Mouvaux en 1910. Très affable, toujours souriante, elle était aimée et vénérée de tous, surtout parmi les ouvriers. Elle s'occupait aussi de l' « Œuvre des vieux ménages ».

Aussi, lundi, à neuf heures et demie, à Saint-Germain, nombreuse sera l'assistance, qui témoignera ainsi sa profonde reconnaissance pour les multiples services de « la petite Sœur ».

LA MAIN COMPRIMEE. — L'une des ouvrières de la confiserie de M. Marescaux, rue des Lilas, Mlle Suzanne Dutilleul, demeurant rue Kléber, 13, a eu la main gauche comprimée par les organes d'une machine. M. le docteur Butruille a constaté une coupure du médius gauche. Il a prescrit à la blessée un mois de repos.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

UN ACTE DE PROBITE. — Le petit Camille Parent, âgé de neuf ans, habitant chez ses parents, rue du Patronage, 58, qui jouait en compagnie d'autres camarades, a trouvé au milieu de la chaussée, en face du portail de l'église, une sacoche contenant une certaine somme d'argent. Le petit Parent s'est empressé de déposer sa trouvaille au Secrétariat de la Mairie à la disposition de son propriétaire.

LILLE

L'enlèvement d'une fillette

M. Gobert, juge d'instruction, a confronté, vendredi matin, Capon, le ravisseur de la petite Suzette Delorme, et Mlle Termotte, institutrice de l'école d'où la fillette partit le jour de son enlèvement.

Mlle Termotte reconnut formellement l'inculpé.

Les commissionnaires Campion et Capy, qui avaient été chargés par Capon de porter des lettres, devaient également être confrontés avec lui. Mais ils ne se présentèrent pas au parquet.

M. Gobert compte renvoyer Capon devant les assises, à la prochaine session.

L'ACCIDENT D'AUTO DE LA PORTE DE ROUBAIX. — L'état de Ch. Maronnier, l'ouvrier couvreur qui fut renversé vendredi dernier sous la porte de Roubaix, ne s'est guère amélioré. Le blessé, qui a plusieurs fractures, est toujours en traitement à l'hôpital Saint-Sauveur, cependant que sa femme, qui habite cité Delcroix, cour Ste-Cécile, se trouve sans ressources avec quatre enfants en bas-âge.

L'automobiliste, auteur de l'accident, n'a pu être retrouvé.

Communications

ROUBAIX. — **Société de secours mutuels des anciens sous-officiers français de Roubaix.** — Le Conseil d'administration se réunira dimanche prochain, 5 courant, à 10 h. 1/2 du matin, au « Café Pandore ». Les sociétaires qui désireraient présenter des observations concernant la société, pourront s'adresser au président, de 10 h. 1/4 à 11 heures.

— **Orphéon « Les Vieux de Versailles ».** — Samedi soir, à 8 h. 1/2, répétition générale.

— **Jeunesse Prévoyante de l'Epeule (Société de secours mutuels et de retraites).** — La recette se fera au siège social de l'Institut Populaire, 10, rue des Arts, à Roubaix, le dimanche 5 janvier, de 10 h. 1/2 du matin à midi 1/2. Il est rappelé aux sociétaires que, pour le mois de janvier seulement, la cotisation est de 0 fr. 60, applicable aux membres âgés de moins de 16 ans. Elle est de 1 fr. 20 pour les membres âgés de plus de 16 ans. Le Comité insiste tout particulièrement, pour que les deux heures fixées en vue de la perception des cotisations, soient rigoureusement observées par les adhérents. Dans cette même séance de travail, les nouvelles adhésions seront enregistrées.

— **Société orphéonique « Les XL ».** — Samedi soir, à 7 h. 3/4, cours de chant par M. Agnus. Dimanche, il n'y aura pas de répétition.

— **Prévoyants de l'Avenir (127e section).** — La première recette de 1913 aura lieu dimanche prochain, 5 janvier, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2 précises. Salle Ste-Cécile, 23, rue St-Georges. — Avis aux rentiers : Les rentiers doivent fournir pour le 15 janvier, un certificat sur papier libre, en ayant soin de porter le numéro matricule et l'adresse exacte. Les sociétaires âgés de 55 ans ou ceux ayant fait prélever les cotisations sur la rente, doivent payer le sou mensuel à la section. Les sociétaires rentiers pour la première fois en 1913, doivent fournir un extrait de naissance et un bulletin d'option en plus du certificat, mais pour la première année seulement.

TOURCOING. — **Avenir du Prolétariat.** — Le versement des cotisations de janvier aura lieu le second dimanche, 12 janvier, de 10 heures à 11 h. 1/2, au siège de la section, « Café du Centre », place de la République.

NECROLOGIE

— Les funérailles de M. le docteur Henri Desplats, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, ancien doyen de la Faculté catholique de médecine et de pharmacie, professeur de clinique médicale, ont été célébrées vendredi matin, à onze heures et demie, en l'église N.-D. de Consolation, à Lille, au milieu d'une énorme affluence.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Dubois, curé de la paroisse.

Les coins du drap étaient tenus par : MM. les chanoines Quilliet, doyen de la Faculté de théologie ; Leane, doyen de la Faculté des lettres ; le Dr Van Oye, de la Faculté des sciences ; le docteur Lebecq, de Paris, président général de la Société de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien ; Auguste Crépy, président de la Société de géographie ; Delepoulle, président du Conseil central des Conférences de Saint-Vincent de Paul ; Cousin-Fiévet, vice-président du Comité du patronage St-Stanislas.

Dans l'assistance on remarquait un grand nombre de hautes notabilités ecclésiastiques, médicales, politiques, industrielles et commerciales de la région.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège s'est rendu au cimetière du Sud, où l'inhumation a été faite dans le caveau provisoire.

M. le docteur Baltus, doyen de la Faculté de médecine, a tracé un admirable portrait de M. le docteur Desplats.

M. le docteur Desbonnets, de Tourcoing, au nom de l'Association des anciens internes de la Faculté libre de médecine et de pharmacie ; M. Deberripon, au nom de la Fédération générale des étudiants catholiques ; M. Wuilliatte, au nom des élèves de M. le docteur Desplats, exprimèrent en des discours émus toute l'admiration, la respectueuse sympathie et la profonde reconnaissance qu'ils manifestaient au professeur distingué qui vient de disparaître.

D'autres discours furent encore prononcés par M. Lebecq, président général de la Société Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien de Paris, et Lemaire, président du Patronage Saint-Stanislas, et la funèbre cérémonie prit fin à deux heures.

— On annonce la mort, à Dunkerque, à l'âge de 65 ans, de M. Constant Larcher, chef d'escadron en retraite, ancien commandant du bureau de recrutement de Dunkerque, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé de 1870.

Convois Funèbres

Monsieur Jules DEWAMBRECHIES, décédé à Roubaix, le 2 janvier 1913, dans sa 17me année, administré des Sacrements. Messe de Convoi, le **Samedi 4 courant,** à 8 heures 1/2. Convoi et Salut Solennels, le **même jour,** à 2 heures, église du Sacré-Cœur. Assemblée, rue Biskra (près de l'école, rue d'Oran), à 2 heures 3/4. 43779d

Messes et Obits

Madame **Marie VALCKE,** veuve de Monsieur **Alphonse DESMETTRE,** décédée à Roubaix, le 6 décembre 1912, dans sa 64me année, administrée des Sacrements. Obit solennel du Mois, le **Lundi 6 janvier 1913,** à 10 heures, en l'église Saint-Joseph. 43801d

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX

— **Notre-Dame.** — Dimanche 5 janvier, premier dimanche du mois : A la messe de 7 heures, communion des jeunes gens du Patronage St-Michel.

— **Sacré-Cœur.** — Dimanche 5 janvier : A la messe de 7 heures, communion générale des jeunes filles de la paroisse. Après la grand'messe, procession du St-Sacrement dans l'église. A 6 heures, salut avec procession du Rosaire.

— **St-Sépulcre.** — Dimanche 5 janvier : Vicaire de semaine, M. l'abbé Regler, rue Nouvemmes, 29. Communion générale des jeunes filles de la réunion Ste-Claire. A l'issue de la grand'messe, procession en l'honneur du St-Sacrement. Aux vêpres, procession du Rosaire.

— **St-Joseph.** — Dimanche 5 janvier, communion générale des Enfants de Marie et des enfants de la première communion de cette année.

— **St-Jean-Baptiste.** — Dimanche 5, à 6 heures, messe de communion pour les jeunes filles qui ont fait leur première communion avant 1910.

— **St-François-d'Assise.** — Dimanche 5 janvier, à la messe de 7 heures, communion générale des jeunes filles du catéchisme de persévérance. A 10 heures, grand'messe suivie de la procession du Saint-Sacrement.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 3 janvier 1913

Présidence de M. GODART, vice-président

L'ouverture de l'école libre de la Place Notre-Dame, à Tourcoing

Mlle Marie Janssen, la directrice actuelle de cette école, était poursuivie par le Parquet pour avoir, dans sa déclaration d'ouverture d'école libre, qualifié l'école qu'elle allait diriger de « primaire supérieure » au lieu de « primaire élémentaire ».

Se prévalant de la loi de 1886 et du décret de 1887, le Parquet voyait dans ce fait une déclaration inexacte devant être réprimée.

Dans un long jugement fortement motivé, le Tribunal a adopté la thèse du défenseur, Me Leroux, et qui peut être ainsi résumée : la loi de 1886 n'exige en aucune façon la déclaration de la nature de l'établissement à ouvrir et le décret qui l'a suivi n'a aucune force légale.

Par ces motifs, Mlle Jannot est purement et simplement acquittée.

LES VOLS DE LAINE DANS LES USINES. — Ouvrière soigneuse chez M. Lepoutre, industriel, rue du Curoir, à Roubaix, Marie Copman, 38 ans, femme Deblicquy, demeurant rue de la Nation, 23, aimait à sortir seule de son travail. La chose parut suspecte et le 15 novembre particulièrement surveillée elle fut aussi fouillée : sur elle et dans son réticule on trouva plusieurs kilos de laine.

Une perquisition opérée à son domicile fit découvrir aussi du fil, du cuir et du tissu : ces marchandises provenaient de la teinturerie-apprêt de MM. Paul Wattel-Ferrier frères, rue Bellon, où travaille le mari, Ch. Deblicquy, 40 ans.

Chacun des deux époux encourt une condamnation pour abus de confiance : la femme Marie Copman à 1 mois avec sursis ; le mari Ch. Deblicquy à 2 mois.

VOLEUR NOCTURNE. — Dans la nuit de mardi à mercredi, dans le quartier des Trois-Ponts, à Roubaix, deux douaniers rencontrèrent un individu porteur d'un ballot et qui, à leur vue, prit la fuite. Rejoint, l'individu Alfred Lefebvre, 33 ans, chiffonnier, rue Pierre-de-Roubaix, prétendit avoir trouvé le zinc que contenait son ballot.

En réalité la marchandise avait été volée dans le jardin de M. Masquelier, propriétaire, rue du Bois, à Lys-lez-Lannoy.

Lefebvre est condamné à 1 mois de prison.

Feuilleton du JOURNAL DE ROUBAIX du samedi, 4 janvier 1913

N° 43

Le Testament du Fou

Par PAUL DE CARROS

« Il y a, je crois, un de ces testaments qui fait hériter Félizanne, tandis que l'aut